

Les herbes amères la nuit du Seder

La nuit du Seder de Pessah nous mangeons et de la *matza* et des herbes amères ; la *matza* en souvenir du pain de misère qu'ont mangé nos ancêtres en Égypte et les herbes amères en souvenir des souffrances que nos ancêtres ont endurées lors de l'esclavage horrible auxquels ils ont été soumis.

Mais, point curieux, selon la tradition, l'obligation de manger des herbes amères n'est pas une *mitzva* de la Thora aujourd'hui. Ce n'était une obligation imposée par la Thora qu'au temps où l'on mangeait l'agneau pascal.

Pas d'agneau pascal, le Temple étant détruit, pas d'obligation de manger des herbes amères. Les Sages, pour empêcher que nous oublions cette *mitzva*, nous ont enjoint de continuer à la pratiquer et les herbes amères font partie du Seder. Mais pourquoi n'est-ce une obligation thoraïque que lorsque le temple existe ?

La raison en est simple. Le judaïsme n'est pas une religion de mortification et de souffrances. Seule, l'amertume n'a pas sa place. Notre Thora est une Thora de vie et vivre avec la Thora, c'est vivre dans le bonheur et la joie.

Avec l'agneau pascal il y avait l'obligation de manger des herbes amères, l'agneau pascal représentant la libération, alors les souffrances pouvaient être comprises comme étant une étape nécessaire pour pouvoir atteindre le bonheur.

Alors pourquoi l'obligation de manger de la *matza* est-elle aujourd'hui également une *mitzva* de la Thora ? Elle rappelle pourtant le pain de misère ? C'est parce qu'elle rappelle également la sortie précipitée d'Égypte, ce pain représente donc à la fois la misère et la libération. Alors il est une *mitzva* à part entière.

La Thora est Thora de vie et de joie